



Contrat d'engagement
fromages et produits laitiers.
AMAP'tite Cagette de Gasny Printemps Eté 2021

Le présent contrat est passé entre :

Fabrice DAUCE, 55 Chemin du Paradis, 76440 LE THIL RIBERPRE, 06 74 06 05 87,
leschevresderiberpre@gmail.com

, producteur de fromages et de produits laitiers à base de lait de chèvres, qui s'engage à :

- Produire des fromages, des faisselles et fromage blanc, selon des modes de production en accord avec la charte des AMAP
- Alimenter les adhérents en quantité et qualité le jeudi de 18h à 19h00.
- Fixer les prix des produits en toute transparence.
- Informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production.

ET

Nom

Prénom

Qui s'engage à :

- Etre à jour de ces cotisations à l'AMAP'tite Cagette de Gasny.
- Régler d'avance l'achat des produits, dans le cadre du présent contrat.
- A participer à l'organisation des Distributions.
- Adhérer aux principes de la charte des AMAP, être conscient des aléas de production

**Tous les fromages, faisselles et fromages blancs sont à 3€60 Pièce.
Vous avez le choix des fromages, au rythme de votre choix.**

Date	Faisselle	Fromage Blanc	Nature			Cendré	Poivre	Herbes
			Frais	½ Sec	Sec			
29/04/20								
06/05/20								
20/05/20								
03/06/20								
10/06/20								
17/06/20								
24/06/20								
01/07/20								
08/07/20								
15/07/20								
22/07/20								
29/07/20								
05/08/20								
12/08/30								
19/08/20								
26/08/20								
02/09/20								
09/09/20								
16/09/20								
23/09/20								
30/10/20								
07/10/20								
14/10/20								
21/10/20								
28/10/20								
Total								

Nombre de Fromages : X 3€60 = Montant Global :

À encaisser : Mai : Juillet Septembre

Chèque à l'ordre de Fabrice Dauce

Votre référent est Pierre Lascols,
7 rue de Paris de Gasny,
Tel : 06 70 18 27 69,
mail : pierre.lascols@laposte.net

Fait à Gasny le

Signature :